



---

## Décision du Conseil d'administration de CAFI

### « Régional » – Approbation du projet « Canopy Trust » mis en œuvre par la Catalytic Finance Fondation

Adoptée par courrier électronique le 12 décembre 2025  
EB.2025.50

Considérant :

- La décision [EB.2023.24](#) approuvant le [cadre d'investissement du secteur privé de CAFI](#) (2023/09) ;
- La décision [EB.2024.01](#) clarifiant les critères d'investissement pour les propositions de projets complètes du secteur privé ;
- [L'appel à manifestation d'intérêt](#) pour les fournisseurs d'accélération de capitaux (2024/02/CAP) lancé par le secrétariat CAFI le 4 juillet 2024, visant à sélectionner une organisation chargée d'identifier de nouveaux partenariats et des solutions innovantes de financements mixtes afin d'orienter les investissements du secteur privé vers les objectifs de CAFI.
- La manifestation d'intérêt reçue le 2 août 2024 par la Catalytic Finance Foundation.
- L'examen et la recommandation fournis par le comité d'examen technique des Nations Unies composé d'experts du PNUD, de l'UNOPS et du FENU, ainsi que de membres du secrétariat CAFI.
- La décision [EB.2024.32](#) demandant à la Catalytic Finance Foundation d'élaborer un document de projet avant le 11 octobre avec un objectif initial de 100 millions de dollars, dont 10 millions de dollars provenant du CAFI MPTF.
- La décision [EB.2024.33](#) sur la vérification indépendante des projets.
- [Les lignes directrices du suivi et de l'évaluation de CAFI](#) comprenant des indicateurs standard pour les projets AFOLU et leurs [lignes directrices en matière de rapports spatiaux](#).
- *Les directives de CAFI pour le développement de projets dans le secteur privé, y compris des directives spécifiques pour l'estimation ex ante de la réduction des GES des investissements dans les documents de projet et l'outil Excel associé pour le calcul de la réduction des émissions de GES.*
- La soumission d'un document de projet complet par la Catalytic Finance Fondation le 1er novembre 2024 pour un budget total demandé à CAFI de 10 000 000 USD.

- La décision [EB.2024.42](#) approuvant les critères d'évaluation des documents de projet du secteur privé *et le processus d'allocation des fonds basé sur la performance.*
- La décision [EB.2024.43](#) demandant des modifications au document de projet soumis par la Catalytic Finance Fondation le 1er novembre 2024.
- La soumission par la Catalytic Finance Fondation, le 7 décembre 2024, d'un document de projet révisé pour un budget total demandé à CAFI de 9 919 392 dollars américains.
- La décision [EB.2025.26](#) relative à la politique de programmation basée sur la performance dans les projets agricoles, forestiers et d'utilisation des terres.
- La décision [EB.2025.36](#) approuvant le document de projet « CAFI INVEST » mis en œuvre par la Catalytic Finance Foundation après approbation par le FMOG.
- La soumission d'un document de projet complet avec un titre et un budget révisés par la Catalytic Finance Fondation le 24 novembre 2025 pour un budget total demandé à CAFI de 9 919 392 dollars américains.

**Le Conseil d'administration :**

1. Remercie la Catalytic Finance Foundation (ci-après dénommée « l'organisation chargée de la mise en œuvre ») d'avoir soumis un document de projet avec un titre et un budget révisés.
2. Approuve le document de projet et son budget révisé d'un montant de 9 919 392 millions de dollars américains, à utiliser sur une période de 60 mois à compter de la date du premier transfert à l'organisation chargée de la mise en œuvre.
3. Rappelle les conditions d'approbation énoncées dans la décision [EB.2025.36](#), qui restent valables.
4. Charge le Secrétariat CAFI de signer le document de projet en son nom.

Président, Conseil d'administration de CAFI	Membre de l'ONU, Conseil d'administration de CAFI
Signature :	Signature :
Date :	Date :